

MÉRIGNAC

Ville du sud-ouest, c'est la deuxième plus grande ville de Gironde après Bordeaux. Berceau de l'industrie aéronautique en Nouvelle-Aquitaine, elle possède un patrimoine architectural à travers différentes périodes historiques. Mérignac est une ville verte, culturelle, sportive et dynamique au travers de ses 10 quartiers.

Premier pôle économique et commercial de Nouvelle-Aquitaine, elle représente un important bassin d'emplois. Elle compte cinq grandes filières économiques : la grande distribution, l'aéronautique, le tourisme d'affaires, la construction et le secteur banque-finance-assurance.

QUARTIER CHEMIN LONG

Ce quartier d'environ 4300 habitants se caractérise par une zone d'activité très dynamique autour du centre commercial Mérignac Soleil qui est un centre économique majeur pour la ville de Mérignac.

C'est depuis quelques années déjà un quartier en pleine expansion avec un nouveau groupe scolaire, l'arrivée du tramway depuis quelques mois, la naissance d'un nouveau quartier Marne Soleil et la livraison d'un gymnase à la rentrée 2024. Le nombre d'habitants croît chaque année.

MJC CLAL

La MJC CLAL est une association qui « offre à la population, aux jeunes comme aux adultes la possibilité de prendre conscience de leurs aptitudes, de développer leur personnalité et de se préparer à devenir les citoyens actifs et responsables d'une communauté vivante. ».

Extrait des statuts de l'association votés en novembre 2023.

Avec ce bien commun comme guide, la MJC voit son quartier évoluer depuis 30 ans. En effet, la construction déjà débutée du nouveau quartier Marne-Soleil prévoit une augmentation significative de la population par l'apparition de nombreuses résidences. La MJC CLAL change elle aussi de dimensions en même temps.

Association animatrice et gestionnaire de la Maison des Habitants de Chemin Long (1000m²) depuis 2020, elle a bâti un nouveau projet associatif 2022-2026. Elle voit actuellement le nombre de ses adhérents augmenter grâce à une offre d'activités éducatives et de loisirs renouvelés, riches, accessibles à tous et toujours de qualité.

Nombre d'adhérents : 589 au 01.12.2023

RÉSEAUX

CANDIDATURE

C.V et lettre de motivation à envoyer par mail à direction@mjcclal.fr à l'attention de la présidence avant le 09 janvier 2024

Jury de recrutement : samedi 20 janvier 2024

Contact
Txomin Olazabal, Directeur, 0642034038

PROFIL DE POSTE : directeur.trice de la MJC CLAL

D'une manière générale, le rôle de la direction est de mettre en œuvre les décisions du conseil d'administration et de favoriser le développement de l'association dans le respect du projet associatif et éducatif. Elle est chargée de mettre en place les moyens nécessaires à la réalisation des diverses actions et activités de l'association dans le respect des textes en vigueur et des attentes des adhérents, dans la stratégie de l'intérêt local.

GESTION DE L'ASSOCIATION : ANIMATION DE LA VIE STATUTAIRE, GESTION FINANCIÈRE, PARTENARIAT

- Soutien à la préparation des réunions d'instance avec la présidence et les référents de commission
- Participation aux instances en tant que ressources
- Instruction et mise en place des décisions du conseil d'administration
- Gestion comptable et budgétaire en concertation avec les administrateurs et le cabinet comptable
- Garantir l'équilibre et la pérennité financière de l'association
- Chargé de la recherche, de la préparation, de l'application, du suivi, de l'évaluation et du renouvellement des conventions d'actions et de financement signées avec les partenaires
- Écriture du rapport d'activités et du rapport financier qui sera soumis au conseil d'administration
- Assurer la représentation de la MJC auprès de l'État, des collectivités territoriales, des institutions associatives et GIO, pour la préparation et le suivi des politiques dont vous avez la responsabilité de mise en œuvre
- Accompagnement des élus associatifs
- Accompagnement et soutien des initiatives des bénévoles, des adhérents...
- Être à l'écoute et répondre aux demandes des habitants et des adhérents
- Compte rendu hebdomadaire de la gestion à la présidence
- Impulser le développement de nouvelles actions

ÉLABORATION DE STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT D'ANIMATION DANS UN ENVIRONNEMENT COMPLEXE

- Participer à l'analyse et au diagnostic du contexte local, dans le domaine du social, du culturel et de l'économique en vue de contribuer à l'élaboration d'une politique de développement local : social, éducatif, culturel et de citoyenneté.
- Mettre en œuvre le projet associatif, l'évaluer avec le conseil d'administration
- Associer toutes les parties prenantes à la construction du projet

GESTION DU PERSONNEL : 11 SALARIÉS (4.8 ETP + APPRENTIS) – 19 INTERVENANTS EXTÉRIEURS

En tant que chef du personnel (l'employeur étant le Conseil d'Administration) :

- Assurer le suivi, l'évaluation et la vie d'équipe des salariés (animateurs socioculturels permanents et apprentis, intervenants extérieurs, agents administratifs et agents d'entretien) et de volontaires en service civique.
- Représenter le CA auprès des salariés, bénévoles et adhérents et garantir l'application des décisions
- Participer aux commissions d'embauche du personnel permanent
- Recruter des personnels occasionnels

GESTION DES LOCAUX

- Gérer l'entretien des locaux
- Gestion de l'occupation des locaux par les divers utilisateurs (convention, facturation,)
- Recherche d'optimisation d'occupation des locaux

PROFIL RECHERCHÉ

Professionnel de l'animation socioculturelle avec expérience significative (3/4 ans), le(la) candidat(e) montre des aptitudes à la gestion d'équipement de loisirs, la gestion budgétaire, la gestion du personnel et le pilotage de projets.

Il(elle) est à l'aise dans la communication avec l'ensemble des publics

Il(elle) est force de proposition, à la fois dynamique, rigoureux, méthodique et réactif, maîtrise des différents dispositifs et programmes associés.

Compétences et appétences pour le numérique et l'outil informatique

Permis B et véhicule indispensables.

Diplômes : Bac +4/5, DESJEPS ou équivalent.

CONDITIONS

CDI, Cadre, Forfait Jour.

Groupe I indice 450 avec la reprise d'ancienneté selon convention ECLAT

Mutuelle entreprise MGEN 50%

Ordinateur portable et téléphone professionnels.

Prise de poste, dès que possible.

